



Ville de MARCK

SEANCE

11 décembre 2020

OBJET :

DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

ZAC DE LA TURQUERIE

ENQUETE PUBLIQUE
PROJET SCI CALAIS
LOG INVEST

AVIS DU CONSEIL
MUNICIPAL

2020-12-26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le vendredi 11 décembre, à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, BONNIEZ Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, GEISLER Maryse, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, FUZELLIER Patrick, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy, HUGOT Léa, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, LEDET Jean-Paul, BAILLIE-BOUCHEL Céline, PERON Laurent.

Étaient excusés :

DUMONT-DESEIGNE Véronique (Pouvoir M. Pierre-Henri DUMONT)
BRANLY Sandrine (Pouvoir Mme Laurence LOUCHEZ)
MAGNIER Renée (Pouvoir Mme Maryse GEISLER)
JOSSIEN Claude (Pouvoir M. Raymond LEFEBVRE)
SOFFYS Julie (Pouvoir Mme NOËL Corinne)

Secrétaire de Séance : HUGOT Léa



Vu la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ;

Vu la demande présentée le 1^{er} avril 2019, complétée le 9 janvier 2020, par la SCI Calais Log Invest en vue d'être autorisée à procéder à l'exploitation d'un entrepôt logistique ZAC DE LA TURQUERIE à Calais ;

Vu le rapport du Directeur Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en date du 6 aout 2020, déclarant le dossier recevable ;

Vu l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) Hauts de France en date du 28 avril 2020 demandant des précisions sur certains points des études menées par l'exploitant ;

Vu la réponse de l'exploitant en date du 21 aout 2020 ;

Vu la décision du président du tribunal administratif de Lille en date du 1^{er} octobre 2020 désignant M. Luc GUILBERT, retraité de la CPAM de Boulogne sur Mer, en qualité de commissaire enquêteur ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais portant ouverture d'une enquête publique environnementale du 9 novembre 2020 au 10 décembre 2020 et sollicitant l'avis des assemblées délibérantes des communes de Calais, Marck et Coulogne ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

DONNE un avis favorable au projet de la SCI Calais Log Invest.

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de CALAIS

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2020-12-21(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 2

Nom émetteur: MARCK

N° de SIREN: 216205484

Numéro Acte de la collectivité locale: 2020-12-26

Objet acte: DE ZAC TURQUERIE ENQUETE PUBLIQUE PROJET SCI CALAIS LOG INVEST

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 2.1-Documents d urbanisme

Identifiant Acte: 062-216205484-20201211-2020-12-26-DE
